# SAINT-VERAND MAGAZINE

Hiver 2016—2017

Les élus et le personnel communal vous souhaitent une excellente année 2017.











On a fêté Noël et la nouvelle année.

Que se passe t-il à l'heure des TAP ?

Les centrales villageoises.

Environ 200 personnes étaient réunies vendredi 6 janvier à la salle des fêtes : parmi elles, des élus des communes voisines, des représentants de la gendarmerie et des pompiers.

Bernard Eyssard a souhaité une bonne et heureuse année à toutes les personnes présentes sans oublier d'avoir une pensée pour les personnes ne pouvant être là pour des raisons de santé ou faisant face à une situation difficile. Il a également chaleureusement remercié tous ceux qui oeuvrent afin que Saint-Vérand reste une commune dynamique où il fait bon vivre : le personnel communal, les bénévoles de l'école, des associations ou à Mixage café. Il a enfin rappelé que depuis le 1° janvier, Saint-Vérand faisait partie de la grande intercommunalité regroupant les communautés de commune du Pays de Saint-Marcellin, de la Bourne à l'Isère et Chambaran-Vinay-Vercors. Il a assuré que les représentants de la commune participeraient activement aux groupes de travail qui seront issus de cette nouvelle entité.

Ces vœux de mi-mandat ont été l'occasion de faire le bilan des engagements pris lors des élections municipales de 2014, beaucoup de projets ont abouti, d'autres restent à réaliser...Chaque adjoint ou conseiller délégué a fait un point rapide sur l'avancée des dossiers relevant de sa responsabilité. Parmi les sujets abordés : point d'avancement du PLU, projet d'aménagement du village, construction de nouveaux logements, travaux, perspectives à venir, situation financière de la commune...La présentation d'un film retraçant les actions de Mixage Café a été un moment fort de la soirée. En conclusion, il a été rappelé que la municipalité s'engageait à considérer chaque habitant quels que soient sa situation, son âge et à défendre les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui favorisent le mieux vivre ensemble.

La soirée s'est terminée autour d'un sympathique buffet où chacun s'est attardé afin d'échanger avec un voisin, une connaissance ancienne ou nouvelle...







Le public attentif et bien installé...



Les ados de Mixage Café venus avec leurs animateurs.



Besoin d'aide pour remplir ses formulaires ou ses déclarations, et faire ses demandes en ligne, se renseigner, ou se familiariser avec l'outil informatique.

Deux ordinateurs sont en libre accès, dont un adapté aux Seniors, dans le hall de la Maison du Territoire Sud-Grésivaudan à Saint-Marcellin, rue Jules David les :

- Lundi et jeudi : de 13h30 à 16h
- Mardi et Vendredi : de 9h à 11h30

**Deux personnes sont à votre disposition** pour vous accompagner. N'hésitez pas à les solliciter pour toute demande, conseil ou recherche...



Vous êtes jeune et motivé(e), à la recherche d'une première expérience professionnelle sans diplôme ni expérience exigés ? Le Service Civique est fait pour vous!

Pays du Sud-Grésivaudan vous les jeunes de 16 à 25 ans, il vous permet de vous engager sur des missions d'intérêt gé-

néral : santé, culture, environnement, solidarité, citoyenneté, mobilité internationale etc.

La Mission Locale propose tout au long de l'année des missions de Service Civique sur St Marcellin, Vinay, Pont en Royans et les alentours. Les missions sont :

- Ouvertes à tous les jeunes de 16 à 25 ans
- Sans condition de diplôme
- Indemnisées 577,08€ net par mois
- De 6 mois, 24h par semaine
- Compatibles avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Contact Mathilde ROUDET : mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr ou l'accueil de la Mission locale 04.76.38.83.42.



# Points de collecte à proximité de la commune :

Déchèterie de Saint Sauveur,

A Saint-Marcellin:

Pharmacie des cèdres

Pharmacie du Kiosque

Pharmacie centrale

A Chatte:

Pharmacie Fraisse

A Saint-Romans:

Pharmacie Mortemousque

#### Sommaire:

Page 2 : Les vœux de la municipalité

Page 3: Informations en bref

Page 4 : Mixage Café et les ados

Page 5 : CCAS : Le repas des aînés et la fête de Noël

Page 6 : Du côté de Zébulon, les TAP

Page 7 : Enfance

Page 8 : Centrales villageoises

Page 9 : Ça se passe à Saint-Vérand

Page 10 : Du côté des travaux

Page 11 : Une météo amateur

Pages 12 à 15 : La vie des associations,

Page 16 : Bloc-notes et site internet communal.

# Page de couverture :

Des dessins réalisés par les enfants du centre de loisirs.

Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand. Edité par Press Vercors sur papier recyclé

Dépôt légal à l'impression.

Contact : Mairie de Saint-Vérand

04 76 38 11 05

mairie.st.verand@wanadoo.fr

www.saint-verand.fr

# Mixage Café

# **FALQUE-VERT**

Une enquête réalisée début 2015 par la commission Enfance-Jeunesse auprès des adolescents de la commune a mis en évidence le besoin d'un lieu leur permettant de se rencontrer et de réaliser des projets communs.

La création de « rencontres jeunes », portées par le CCAS a répondu à cette demande en novembre 2015 et c'est à ce moment qu'ont débuté les soirées « Ado » du vendredi de 18h30 à 21 heures 30, encadrées par un animateur. Leur succès a rapidement obligé les organisateurs à créer 2 groupes en alternance en fonction des tranches d'âge (les 6° et 5° et les 4° et 3°).

Après un peu plus d'un an de fonctionnement, le bilan est largement positif. Ces soirées sont organisées autour de thèmes, karaoké, halloween, jeux vidéo, black and white...mais les plus appréciées sont les soirées où tout le monde cuisine et ensuite on déguste!

Des actions ponctuelles ont également été mises en place. Par exemple, les ados ont tenu une buvette (sans alcool bien sûr) au Game show organisé à saint Marcellin. Avec les bénéfices, ils ont prévu un restau, un lazer game ou autre plaisir...Un film a été réalisé pendant les vacances de Toussaint, les ados en ont été les compositeurs et les acteurs.

Toutefois, parmi les tranches d'âge ciblées, 50 ados fréquentent le lieu alors que la commune en compte 156. Ils ont tous été conviés à la soirée spéciale ados du 16 décembre afin de leur permettre de découvrir le lieu.

A partir de février: Les 3 premiers vendredis seront pour tous les âges, la 4ème sera réservé aux CM2 et si il y en a un 5ème, il sera commun aux ados et aux parents.





## **UNE SOIREE SPECIALE ADOS/PARENTS POUR CLORE L'ANNEE 2016**

Pour sa dernière soirée ADOS de l'année 2016, le MIXAGE Café a vu les choses en grand! Tous les adolescents de la commune ainsi que leurs parents ont été conviés à partager un moment festif. Au programme: des jeux collectifs, visionnage des films réalisés par Monsieur PERRIN sur le Mixage Café, courts-métrages de saynètes écrites et jouées par les ados eux-mêmes. Partage de souhaits jeunes et adultes pour les projets 2017. Une belle soirée conviviale qui a permis le mixage des générations!

### La présence de la MSA

A cette occasion, Monsieur PIAT élu MSA nous a fait l'honneur de venir remettre un prix aux jeunes pour leur projet d'extension « la cabane à projets » Ce projet de construction se veut participatif, fondé sur la transmission de compétences et prévoit que les adolescents puissent construire leur local, aidés de professionnels et de retraités. Accueilli par une pluie d'applaudissements, ce soutien financier de la MSA permettra de concrétiser ce projet en 2017.

Merci à Monsieur PIAT et à la MSA!

Merci à tous pour cette soirée très sympathique ... à renouveler régulièrement!



Remise d'un chèque de 500 euros par la MSA suite à la participation à un appel à projet



# Voyage, voyage... au menu du repas des anciens

« Nous partons en voyage, les valises sont prêtes, mais nous n'allons pas tous au même endroit »... Chaque invité a ainsi trouvé une carte postale provenant de destinations différentes -la Guadeloupe, la Martinique, le Pérou, la Bretagne, la Sicile...- sur laquelle se trouvait un menu revisité et mystérieux. Palmiers géants et panneaux de destination confectionnés par les membres du CCAS soulignaient une ambiance exotique à souhait, que les colliers tahitiens autour du cou de chacun ainsi que les filets, coquillages et serviettes de bain accrochés sur les murs parachevaient. Les enfants de l'école, avec l'aide de leurs animatrices Chrystelle et Emilie, avaient également confectionné des décorations sur le thème des voyages : bocaux remplis de sable, avion géant, tableaux de coquillages, banderole géante. Au moment du dessert, le groupe chorale de l'école animé par Sylvie est venu chanter plusieurs chansons sur le thème des voyages. Une journée placée sous le signe... de l'évasion mais aussi de la musique et de la bonne ambiance avec un karaoké animé par Joël Astori et une invitation à la danse pour le plus grand plaisir des amateurs de valse, tango ou autre paso.





Le 21 décembre, on fêtait Noël de 0 à 95 ans....

Tout a commencé par une proposition de 3 habitants Yann, Patricia et Cindy qui suggèrent au CCAS d'organiser une fête de Noël pour tous. Fort de ses valeurs de partage, de solidarité et d'échanges intergénérationnels, le CCAS a décidé de soutenir ce projet.

Les bénévoles n'ont pas ménagé leur peine pour accueillir les 150 personnes générations toutes confondues venues découvrir les surprises qui leur étaient réservées. Un goûter de Noël partagé était offert par le CCAS. Il y avait aussi des jeux pour tous, un atelier lettre au Père Noël pour petits et grands, des promenades à dos d'âne, la chorale de Chevrières, un orgue de barbarie...Et à 17 heures 30, le Père Noël est arrivé par surprise...pour le plus grand bonheur de tous.









La journée s'est clôturée par la dégustation d'une excellente soupe de courge (50 kg de courges épluchées par les bénévoles!). Pour une première, le bilan est très positif! Merci à tous les bénévoles, aux salariés du Mixage café et aux membres du CCAS qui ont tout donné pour que cette journée soit une réussite.

Des activités périscolaires différentes organisées chaque jour lors de la pause méridienne! Tel est le défi de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs!

11h30, fin des heures d'enseignement. Tous les élèves se précipitent à leur point de ralliement en fonction de l'activité périscolaire qu'ils ont choisie.

Arts plastiques pour les uns, sports en tous genres pour les autres, chorale, bricolage, couture, tricot... il y en aura pour tous les goûts!

# Les Temps d'Activités Périscolaires... ou TAP



Sylvie et les filles de la chorale



Place aux arts plastiques avec Chrystelle

La rentrée de septembre fut un crû de qualité puisque, outre les animations « traditionnelles », les enfants se virent proposer de l'initiation au golf et des activités de cyclotourisme.

Alors la cour de l'école se transformait en un vaste capharnaüm de cônes, de coupelles, de panneaux permettant de mettre en place les situations d'apprentissage appropriées : on a appris à se déplacer en suivant un cheminement précis, on a appris à rouler le plus lentement possible mais aussi à 2 ou à sauter des obstacles... On a aussi appris à régler son casque et à prendre soin de son vélo!



Les CE1 avec Emilie et Marc



Trop facile !!!



Les CE2 avec Geoffrey et Marc



Et on s'amuse...

Aux dires de tous, ce fut une activité qui connut un réel succès et qui aura permis à certains de surmonter leurs peurs ou de mieux maîtriser leur monture pour pouvoir se déplacer dans des situations variables...

Un grand bravo à tous les enfants qui, grâce à ces séances, seront devenus de véritables adeptes de la petite reine...





Je range mon vélo, enfin, j'essaye de le ranger....

Place maintenant aux TAP 2017 et un grand merci à l'équipe de Françoise qui réfléchit déjà au programme de l'an prochain et accueillera à bras ouverts tous les bénévoles désireux d'offrir un peu de leur temps et de leur savoir-faire aux plus jeunes.

# LE SAVEZ-VOUS ?

- ⇒ Notre Accueil de Loisirs, une structure municipale ouverte tous les jours de l'année scolaire et pendant les vacances.
- ➡ Une plus-value éducative liée aux activités diversifiées qui y sont organisées :

Budget de fonctionnement : 150 000 €

• Subvention communale : 65 000 €

Participation des familles : 41 000 €

Participation CAF : 26 000 €

• Participation de l'Etat : 9 000€

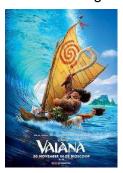
• Participation de la CCPSM : 9 000 €

• Taux de remplissage : 80%

5 heures et demi d'accueil périscolaire journalier possible pour un coût allant de 2,6 à 4,9 €/enfant.

# Le père noël du Sou des Écoles en classe! Les mots d'enfants.

Lundi matin, nous sommes allés au cinéma avec la classe de Carole et de madame Merle. On est monté dans des cars et on est descendu des cars! On s'est installé et on a regardé.



C'était bien, on a eu un peu peur mais on dit merci au Sou des Écoles, c'était leur cadeau de Noël.

Mercredi matin, de drôles de lutins, sont entrés tout doucement, ont mijoté patiemment du chocolat chaud, des brioches dorées et ont installé des tablées gourmandes pour les enfants de l'école.

Les classes de madame Merle, de Pierre et de Carole.



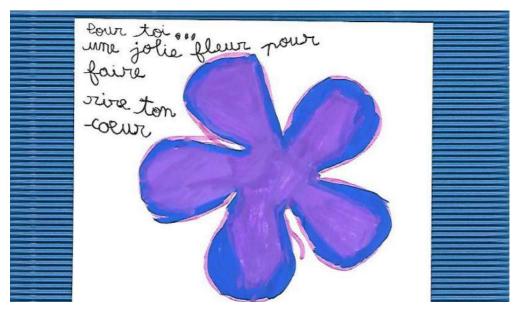
Merci les lutins du Sou des Écoles pour ces instants de fêtes!!

# Les élèves de CE 2 et CM 2 à fleuret moucheté

Les élèves ont participé activement à 8 séances de 2 heures d'escrime. Ces séances ont été financées par le sou des écoles que nous remercions vivement.

La découverte de cette activité riche en apprentissage permet de développer de nombreuses qualités. L'escrime fait appel à la concentration, l'anticipation et à la capacité de gérer ses émotions. Il y a lieu également de respecter des règles, d'accepter d'appartenir à un groupe et d'en assumer les différents rôles.

Nul doute que les jeunes écoliers cachés sous leur masque en tireront un bénéfice certain. Merci à Madame Katan, maître d'armes.





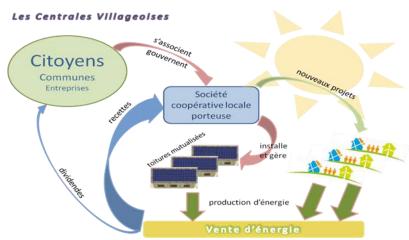


La municipalité a répondu à l'opération "Noël-Nouvel an", de la Fédération des Soldats de Montagne destinée aux Soldats de Montagne en mission loin de leurs familles. En fin d'année 2016, environ 1.200 militaires de la 27e Brigade d'Infanterie de Montagne (BIM) étaient déployés dans toute la France, "sans compter les hommes déjà sur le terrain". Le but est de recueillir des cartes, des dessins ou des mots de soutien.

Les Centrales Villageoises sont des sociétés locales qui ont pour but de développer les énergies renouvelables sur un territoire en associant citoyens, collectivités et entreprises locales. Les projets qui sont développés respectent le paysage et le patrimoine. Ils génèrent des retombées économiques locales.

# Le portage des projets

Les Centrales Villageoises ont une dimension citoyenne importante. Les sociétés locales laissent une part prépondérante aux citoyens dans leur mode de gouvernance. Le soutien des collectivités locales est un préalable important au démarrage des projets. Le lien doit être fait avec les objectifs fixés par les collectivités en matière de développement des énergies renouvelables mais également avec leur charte paysagère, documents d'urbanisme, etc.



# L'équilibre économique

Les projets développés recherchent une viabilité économique modérée mais pérenne. Les actionnaires doivent pouvoir rémunérer leurs fonds propres à 3% environ. Après les premières années de consolidation, l'objectif est cependant de pouvoir réinjecter une part de réserves dans de nouveaux projets afin de faire grossir l'activité des sociétés Centrales Villageoises. Chaque société Centrales Villageoises investit dans les équipements de production d'énergie renouvelable, paye des charges et des taxes liées à la production d'énergie et à la gestion de la société et perçoit les recettes issues de la vente d'électricité.

# 20 territoires porteurs de projets

Issues d'une expérimentation menée dans les Parcs naturels régionaux de la Région Rhône-Alpes, les Centrales Villageoises se développent et dépassent maintenant le territoire régional. Actuellement 420 kWc sont en service avec 48 installations photovoltaïques dans 6 territoires (Gervanne raye, Plateau de la Leysse, Région de Condrieu, Queyras et Rosanais).

# La SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors

La Société à Actions Simplifiées a été créée le 4 juillet 2016 avec 20 membres fondateurs. Les statuts ont été élaborés dans un souci de gouvernance citoyenne forte : 1/ Tout citoyen, élu ou entreprise du territoire peut participer, 2/ Droit de vote coopératif: 1 actionnaire = 1 voix quel que soit le nombre d'actions souscrites, 3/ Pas de possibilité de disposer de plus de 10% du capital, 4/Instance décisionnelle renouvelable.

Le projet initial a été animé par l'association ASTRE Sud Grésivaudan et rentre dans le cadre de TEPOS (Territoire à énergie positive du Sud Grésivaudan). Après six réunions publiques en 2015/2016 rassemblant 120 citoyens, le périmètre retenu est le Pays de St Marcellin et le Royans.

Concrètement, les actions de la SAS CVPV sont actuellement :

- la recherche de citoyens associés et de capital
- la recherche et sélection de toiture
- étude de faisabilité technique et économique
- consultation des entreprises
- recherche de financeurs.

La campagne de souscription de la SAS a été officiellement lancée depuis le 14 décembre 2016. Un premier projet consiste à équiper 14 toits de panneaux photovoltaïques. Le montant total des travaux est estimé à 360 000€. Afin de démarrer concrètement les installations courant 2017, il faut disposer d'un capital citoyen de 100 000€ d'ici mars 2017. Pour contacter la SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors : portesduvercors@centralesvillageoises.fr

Sources: Centrales Villageoises Photovoltaïques - Rhônalpénergie - Environnement, photo Francis Tasset



Exemple de réalisation de panneaux photovoltaïques école primaire de St Agnan (26) par la Centrale Villageoise VercorSoleil

Sollicitée en septembre 2016, la commune a proposé de mettre à disposition de la SAS Centrales Villageoises Portes du Vercors le toit de la salle des fêtes de la commune. Ce toit très bien exposé plein sud, d'une surface importante, présente a priori un niveau de rentabilité intéressant. D'autre part, situé à proximité immédiate du centre bourg et des écoles, il pourrait servir d'outil pédagogique pour les élèves dans le cadre du développement des énergies renouvelables. Pour avancer dans les démarches administratives et le montage financier du projet, une convention d'occupation temporaire a été signée entre la SAS et la commune. Si notre toit est définitivement retenu, 60m2 de panneaux photovoltaïques pour-

raient être prochainement installés.

D'autre part, considérant que ce projet porte des valeurs importantes et partagées par les élus, tels que la dimension citoyenne, le développement local, la production d'énergie propre et renouvelable, la commune a décidé d'aller plus loin dans son engagement en participant financièrement à ce projet. **De manière symbolique, il a été convenu de participer à hauteur d'un euro par habitant, soit 1800 euros investis.** 

A sa manière et avec ses moyens, la commune participe au développement des projets locaux innovants et garants d'un développement durable pour tous.

# Et si on parlait Sécurité Routière

# Des habitants exaspérés....

Plusieurs accidents sont survenus dans différents secteurs de la commune ces derniers mois, tous dus à une vitesse excessive et au non respect du code de la route. Les limitations de vitesse ne sont pas respectées, les habitants ne se sentent plus en sécurité, y compris dans des zones limitées à 30.

# Un radar qui voit rouge ou parfois même très rouge!

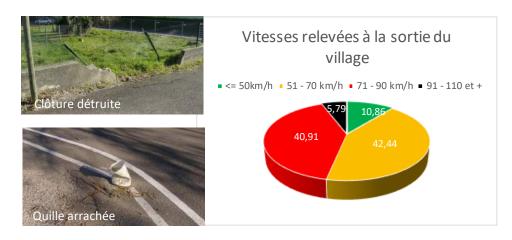
Les statistiques du radar font frémir...Alors que la limitation est fixée à 50 km/h, la vitesse moyenne est de 65 km/h. La vitesses maximale relevée est de 190km/h. A l'entrée du village, 70% des véhicules sont en excès, ils sont 90% à l'être à la sortie. 5% sont en très grand excès de vitesse.

# Une collectivité impuissante

Les élus agissent avec leurs moyens pour tenter de sécuriser les routes (installation d'un radar pédagogique, pose de chicanes, chemin piétonnier protégé par des quilles).

Un projet de sécurisation de l'entrée Nord du village est en cours. Ces efforts ont été annihilés à plusieurs reprises durant l'année par la destruction du mobilier urbain qui grève le budget communal.

Il n'est pas possible de dépenser plus sur ce poste. On constate qu'il s'agit de comportements individuels et que chacun doit se responsabiliser. Il est regrettable que des citoyens se conduisent de manière irresponsable, fassent fi des règles élémentaires de sécurité et se montrent agressifs à l'égard des autres usagers.



# 60 000 euros consacrés annuellement à l'entretien de la voierie....

En 2016, ont été concernés les secteurs des Terres Blanches, d'Essemat, de la Gaucherie et d'autres petites portions de voies. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Cheval.

Les agents communaux ont procédé à la remise en état des chemins ruraux des Sables et de Moisène afin de limiter les risques de dégradations en cas de forts orages.



Suite aux dégâts d'orage du mois de Juillet, les travaux provisoires de curage et de rectification du lit de la Cumane ont été réalisés début décembre.

Ces travaux devront être complétés par des travaux de plus grande envergure de renforcement des berges.

Le SIVOM dont c'est la compétence a entrepris les démarches administratives. Il suivra l'avancement de ce dossier dans les mois à venir.



# Du côté de l'Eglise....

Lit de la Cumane rectifié aux Frênes.

Ce printemps une équipe de bénévoles a repeint le chœur de l'église. Suite à cet embellissement partiel, il est apparu que les murs étaient sombres et tristes.

L'équipe a décidé de poursuivre les travaux et l'église vient d'être totalement repeinte.

L'évêché a financé la peinture. Michel Baroso a prêté un échafaudage.

Nous tenons à remercier tous les participants : Michel Buisson, Raymond Inard, Jacques Ducros, Pascal Inard et Gisèle Valente et toutes les personnes qui ont apporté leur aide.







# Toujours des fuites d'eau...

Le mois de décembre a été marqué par plusieurs grosses fuites d'eau sur les secteurs des Sables, de Rolland et au niveau de la scierie Richard.

Comme d'habitude, les agents se sont rendus disponibles à toute heure, jour de Noël compris pour que ces fuites soient réparées au plus vite.

Nous les remercions pour leur disponibilité.



Rencontre avec Bernard Laffon

Bernard Laffon habite St-Vérand depuis 2003.

Originaire du Cantal, il est arrivé dans la région pour des raisons professionnelles après avoir séjourné à l'étranger et dans la région lyonnaise. Ingénieur en bâtiment, spécialiste des mesures, les activités scientifiques n'ont presque pas de secret pour lui. Il précise d'emblée que son site est un site d'observation. Les prévisions sont trop compliquées et relèvent de la compétence d'expert de la météorologie. Pour cela il vous renvoie sur le site officiel de Météo France.

Son site: http://meteo-bernard.fr/

# Comment est née cette passion de la météo ?

Amoureux de la nature, il a toujours aimé observer les phénomènes météo. Il s'agit des rares phénomènes sur lesquels l'humain a peu de prise, la nature reste la plus forte.

Il a observé avec le plus grand plaisir des nuages d'orage, a vu des tempêtes de sable dans le désert. Il n'a toujours pas vu d'aurores boréales mais il a encore le temps....

En 1994, il commence à faire manuellement ses premiers relevés dans la région lyonnaise. Puis en 2010, ayant pris goût à cette activité, il acquiert du matériel spécialisé afin que les relevés soient automatisés. Un enregistrement est fait toutes les 10 minutes et les données sont stockées chez un hébergeur sur un site sécurisé. La difficulté demeure maintenant dans le maintien du site, la maintenance des outils de mesure et leur connexion entre eux...

# Que contient votre site?

Un historique de pluviométrie, des températures mini et maxi, la pression atmosphérique mini et maxi, le vent vitesse maxi, l'ensoleillement (énergie solaire reçue par m² et indice UV.

# Avez-vous des retours sur la consultation de votre site ?

Courant 2016, chaque jour, 350 pages du site sont consultées. Ce nombre de consultations évolue régulièrement. A noter qu'en cas de risque de neige ou d'orage, le nombre de pages vues peut monter jusqu'à 700...

Parfois, des personnes lui demandent de fournir ses données. Compte tenu de l'absence d'éta-

lonnage, ces données restent privées. Quelques saintvérannais éloignés le rappellent à l'ordre lorsque la web cam est en panne...





# Les plus mauvais souvenirs :

Quand la girouette tombe en panne au moment d'une belle rafale et qu'il faut tout recabler, quand le programme informatique plante et qu'il faut tout réinstaller...après avoir cherché la raison

#### Les meilleurs souvenirs :

Quand tout marche et que je peux enregistrer un phénomène météo en direct.

A noter que notre météorologue amateur collabore avec plusieurs sites spécialisés : Romma, météo ciel, aweka et météo news.



# Le sou des écoles et vous....

N° 69-Hiver 2016-2017

Lors de l'Assemblée générale, en septembre dernier, le bilan de l'année écoulée a été présenté.

C'est un financement de près de 15 000 euros qui a été alloué aux projets des enseignants en direction des élèves de l'école de Saint-Vérand (177 élèves en 2015/16).

La Présidente a remercié la municipalité, les services techniques, les partenaires et sponsors, les bénévoles (y compris ceux n'ayant plus d'enfants à l'école) qui apportent leur aide lors des manifestations.



#### Les 14 membres du Sou 2016/17

(de gauche à droite) 2e rang : Etienne Poeymirou, Nicolas Charmeil, Aurélie Lamberton, Delphine Rimet-Meille, Isabelle Bressot (trésorière), Elodie Faurie, Chloé Marchand (présidente) Delphine Grisoni.1er rang : José Alves Da Cruz, Sandrine Charmeil, Angélique Bernard, Sandra Pires, Céline Vehier (secrétaire), Karin Martin.



A la veille des vacances, les enfants ont reçu la visite du Père Noël à l'occasion du traditionnel goûter. Au menu : papillotes bien sûr, mais aussi brioches, mandarines, chocolat chaud, jus de fruits... Le Sou des Ecoles a également offert un spectacle aux enfants : les 6 classes sont allées au cinéma Les Méliès à Saint-Marcellin.







LOTO samedi 28 janvier à la salle des fêtes,

Début des parties à 19 heures 30, ouverture des portes à partir de 18 heures 30.

De nombreux lots à gagner ! Une télévision, une tablette, une tour d'accueil Bluetooth, une montre connectée, un gyropode, une console de jeux, un vélo 20 pouces, des raquettes à neige, une tente 2 places + 2 duvets, un blinder chauffant, un appareil à raclette, une friteuse et bien d'autres lots encore...

**Tarif**: 2€ le carton (buvette et restauration sur place)

Nouveautés cette année : une partie exclusivement réservée aux enfants et une vraie partie belge !



# Dimanche 9 avril 2017 Les Rondes des Rameaux, randonnées pédestres et VTT.

Parcours VTT : 15km, 25km et 35 km, Parcours pédestres : 8km et 15 km.

Tarifs: 8€ VTT / 6€ pédestre / enfants de moins de 12 ans gratuit.

Café de bienvenue et assiette de ravioles offerte à l'arrivée.







# Les autres dates à retenir!

Samedi 4 février : vente de brioches et jus de fruits Dimanche 23 avril : vente de plats à emporter

Dimanche 24 ami : vide-grenier

Vendredi 30 juin : kermesse de l'école.

Contact : 06 98 52 32 53 (Chloé Marchand, présidente) ou sdesaintverand@outlook.fr Retrouvez-nous sur facebook : Sde Saint Vérand ou avec l'adresse mail ci-dessus.

La conférence du 9 décembre est venue clôturer une année 2016 bien remplie pour l'association Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui. Au cours de cette soirée passionnante et instructive, Isabelle Varloteaux, du Musée de Grenoble, a abordé la question de la préservation des tableaux de musée ou d'éalise. Un suiet d'actualité puisque la sauvegarde de la copie de La Cène de Léonard de Vinci qui orne le chœur de l'église du village est à l'ordre du jour. Cette toile a reçu les soins d'urgence indispensables à sa survie. L'atelier qui a procédé à la première intervention va maintenant proposer plusieurs schémas de restauration, du plus simple au plus sophistiqué, du moins cher au plus onéreux. Sans doute le choix qui suivra sera-t-il conditionné par des contraintes d'ordres divers et la mobilisation de tous sera-t-elle nécessaire pour préserver cette toile remarquable par ses dimensions et ses qualités artistiques ?







Pour ce qui est de l'association, son bilan moral et financier de l'année écoulée ainsi que le programme et le budget prévisionnels pour 2017 seront débattus au cours de l'assemblée générale prévue le 28 janvier. L'année nouvelle commence avec la publication d'une brochure dans laquelle Michel Jolland et Jacques Roux reprennent les termes de leurs exposés de la journée « Printemps des Cimetières » de juin 2016. Michel Jolland aborde notamment le remplacement du cimetière qui jusqu'en 1833 entourait l'église par celui que nous connaissons aujourd'hui et qui, détail troublant, se trouve à l'endroit même où, au 17e siècle encore, se situaient une autre église et son petit cimetière. Ce faisant il remet en lumière des personnalités et des faits marquants partiellement évoqués dans le livret Saint-Vérand et la Révolution (2010). Pour sa part, Jacques Roux propose un regard au confluent de la mythologie, de l'histoire des religions et de la poésie. A la fois universelle et personanalyse son s'efforce d'interroger ce que la présence de cet enclos où les vivants conservent leurs morts traduit de nos peurs, nos espérances, nos croyances et nos engagements. Le 17 février à 20 heures à la salle des fêtes-espace Falque-

Vert, Bernard Bachasson donnera une conférence sur le thème Quel avenir pour le patrimoine faunistique de la commune de Saint-Vérand? Les taillis, haies, boqueteaux, friches et pâturages de la commune hébergent des faunes sauvages variées de mammifères, d'oiseaux et de batraciens, un patrimoine commun qui n'est pas nécessairement connu de tous les habitants. Après avoir brièvement présenté cette biodiversité locale, le conférencier engagera un large débat avec la salle autour des questions de protection (réserves) et de gestion (chasse, régulation). Une soirée ouverte à tous les publics où l'on se préoccupera de comprendre les situations existantes et de faire émerger des idées et des propositions pour l'avenir. A cette occasion, Bernard Bachasson dédicacera son ouvrage Mémoires d'un chasseur écologiste.

Le deuxième trimestre s'annonce très actif. Signalons d'ores et déjà la conférence du mercredi 7 avril, La petite histoire des écrivains dauphinois, présentée par Raymond Joffre, président de la Société des écrivains dauphinois et président d'Ex-Libris Grenoble. Sont encore prévues trois visites - à Saint-Jean le Fromental, à Pont -en-Royans et au Musée de Grenoble - et la publication du Cahier de Saint-Vérand n°4.



# Des nouvelles de l'As Ver-Sau

N° 69-Hiver 2016-2017

# Nouvelle performance pour l'équipe fanion

Suite à son excellente saison 2015-2016 avec une accession au plus haut niveau du district, l'équipe fanion, soutenue par l'ensemble du groupe senior, reste à la hauteur dans sa poule d'Excellence et décroche en fin de phase automne une belle 2<sup>ème</sup> place au classement ... Le staff souhaite un repos bien mérité à tous les joueurs.







# Nouveau souffle pour les féminines !

C'est avec un nouveau coach, Patrice André, que les seniors féminines se sont engagées dans la compétition. Après un parcours bref mais riche d'enseignement en coupe de France, c'est en championnat Excellence que les filles de l'AS Ver-Sau vont poursuivre la saison.



# Ecole de foot

Toujours de la bonne humeur chez les jeunes licenciés qui s'entraînent chaque mercredi sur le stade de St-Vérand depuis le mois de septembre, encadrés par l'équipe d'éducateurs de Sonia Chaix et Anne Lemen.





Coup de chapeau à Frédéric Lavorel et Sébastien Jullian pour l'organisation de la première journée familiale du GFSD qui s'est déroulée en juin 2016.

# **Groupement Foot Sud Dauphiné**

Sous la présidence active et dévouée de Frédéric Lavorel, ce sont actuellement 10 équipes jeunes qui évoluent dans la compétition, dont une féminine et 5 pratiquant le football à 11. Cette année encore, l'objectif du GFSD est atteint : une équipe de chaque catégorie est engagée en Excellence et le staff félicite les équipes U13 et U15 qui finissent la première phase en position de leader de leur poule, ainsi que les U17, installés en 3ème place.

Calendriers: Le club remercie tous les habitants des communes de Saint-Vérand et Saint-Sauveur pour l'accueil réservé aux bénévoles lors de la vente du calendrier 2017. Vous y retrouverez les photos des équipes, une rétrospective « foot féminin, le programme et les dates des festivités organisées par le club.

### Le Comité des fêtes

Début novembre, un nouveau bureau a été nommé, il est composé de trois membres permanents :

Présidente : Michèle Croizat, Secrétaire : Emeline Garand Trésorière : Agathe Lafite.

13 bénévoles sont inscrits en tant que membres actifs et disponibles pour aider aux diverses activités.



# La mondée du 7 janvier

Une soixantaine de personnes ont bravé le froid pour assister à la traditionnelle mondée. Le comité des fêtes avait prévu 600 kg de noix,. Malgré l'efficacité des participants ils n'ont pas réussi à achever l'ouvrage! Par contre, tous se sont régalés avec les excellents gâteaux apportés par les participants.

Le comité des fêtes organise un repas de printemps avec cuisses de grenouille le samedi 18 mars.

Animation assurée par GMS Project, avec de la musique pour tous les âges.





# Les Joyeux Dauphinois



Assemblée Générale du club le mercredi 25 janvier à 14 heures. A l'issue de l'élection du bureau, un nouveau calendrier des activités sera proposé.

Le club s'apprête à fêter son 40ème anniversaire. Les organisateurs lancent un appel afin de rassembler des photos afin d'organiser une exposition. Les photos seront rendues...

Venez nombreux découvrir ce club ouvert à tous les retraités.

# A vos agendas!

L'ACCA organise une matinée boudin le dimanche 5 février à partir de 8 heures.

Rendez-vous à la salle des fêtes.

Réservation possible au :

- 06 83 06 35 41,
- 06 84 36 23 8<u>0</u>.

# **Mariages**

Nathalie Gouy-Pailler et Paul-Michaël Chauvet le 10 septembre

#### **Naissances**

Cilia Broudeur née le 10 octobre Adryen Bayle né le 22 octobre Gaspard Massot né le 21 décembre

#### Décès

Patrick Barnet dit Titus le 29 septembre Marie-Claire Uzel épouse Reveillac le 11 octobre Muoi Dong le 14 octobre Pierre Courtadon le 9 novembre Robert Jullin le1er décembre Raymonde Audrapt épouse Fayard le 17 décembre 2016. Roland Albertin le 25 décembre 2016.

# Services municipaux :

☐ Mairie: Lundi et jeudi: 13 h 30 Lundi, jeudi et vendredi de 13 h à 17 h

- Mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

- Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 04 76 38 11 05

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

# ■ Agence postale :

à 15 h 45.

Mardi de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures à 15 heures 45.

Mercredi de 8 heures 30 à 11 heures 30.

Samedi de 9 heures à 11 heures 30.

Tél. 04 76 64 06 46

# Service intercommunal:

## □ Déchetterie :

Route de la croix de May à Saint-Sauveur:

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.
- Le samedi de 9 à 18 heures.



Vous êtes artisan ou exercez une activité commerciale à Saint-Vérand,

Vous êtes artisan ou exercez une activité commerciale sur une autre commune et vous habitez Saint-Vérand.

Nous vous proposons de figurer sur le site internet de la commune dans la rubrique « Vie pratique » : vous cherchez un professionnel.

Faites vous connaître par mail par la rubrique « contactez-nous » et nous publierons vos coordonnées.

Vous permettre de mieux connaître votre commune, rechercher un renseignement sur une association, trouver une information sur la vie locale, c'est l'ambition de notre site internet.

De nouvelles rubriques ont été créées, une nouvelle présentation a été pensée afin de vous permettre de trouver plus d'informations.

Ce n'est probablement pas parfait, nous sommes à l'écoute de vos idées et de vos propositions pour faire vivre cet outil afin qu'il vous rende le plus grand service.

Nous vous remercions de faire part de vos idées en utilisant la rubrique « contactez nous ». Laissez vos coordonnées afin qu'on puisse vous appelez par téléphone pour échanger.